

# Concrétiser son projet d'acquisition de foncier

## Objectifs de la formation

2 journées pour découvrir les règles d'urbanisme, de construction et des modes d'acquisition collective du foncier (GFA, SCI...)

## Déroulé

Le formation se déroulera sur deux journées.

Jour 1 :

- \* Objectiver son expérience
- Retours d'expériences, analyser les freins et leviers
- \* Budgétiser
- Construire son projet d'achat de foncier en collectif

Jour 2 :

- \* Se projeter
- S'appropriier les règles d'urbanisme et de constructibilité
- Évaluer la faisabilité de son projet d'éco-auto-construction

Le soir du premier jour, la formation sera complétée par une soirée-débat où des agriculteurs, élus et habitants du territoire seront invités pour échanger autour des problématiques de l'installation agricole sur le territoire.

NOTA:

- Pour des raisons de financement, la participation des stagiaires aux deux journées de formation est fortement souhaitée.
- Les dates sont susceptibles de changer en fonction de la disponibilité des formateurs.

## Dates, lieux et intervenants

**14 janv 2020** 12400 Saint Affrique

09:30 - 17:30 (7hrs)

**15 janv 2020** 12400 Saint Affrique

09:30 - 17:30 (7hrs)

Technicien du service urbanisme de la DDT,  
association Pied-à-Terre

ATAG

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 10/01/2020

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

Contactez-nous pour le financement de  
cette formation

## Plus de renseignements

Nerea NGFOK

nerea-ngfok@addear12.com

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98

Portable : 07-82-75-81-26

Repas à partager